Rapport annuel sur l'investissement responsable

2024

BEUTEL GOODMAN
Conseillers en placement

TABLE DES MATIÈRES

3 LETTRE DES RESPONSABLES DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DE BEUTEL GOODMAN

5 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE EN 2024

6 Mise à jour de la politique
6 Processus de recherche et de surveillance des facteurs ESG
7 Initiatives du cabinet
8 Initiatives de collaboration
9 Leadership éclairé

10 ENGAGEMENTS ET VOTES PAR PROCURATION EN 2024

11 Engagements
12 Votes par procuration

13 ÉTUDES DE CAS SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

14 Actions canadiennes – Exemple d'intégration des facteurs ESG : Banque Toronto-Dominion
15 Actions canadiennes – Exemple d'engagement : Canadien Pacifique Kansas City Limitée
16 Actions américaines – Exemple d'engagement : Amgen Inc.
17 Actions internationales – Exemple d'engagement : Hakuhodo Dy Holdings Inc.
18 Titres à revenu fixe – Exemple d'engagement : British Columbia Ferry Services Inc.
19 Titres à revenu fixe : Bilan des financements durables en 2024

21 ANNEXE A. STRATÉGIE D'ACTIONS CANADIENNES

21 Statistiques sur les votes par procuration
21 Statistiques sur les engagements

22 ANNEXE B. STRATÉGIE D'ACTIONS AMÉRICAINES

22 Statistiques sur les votes par procuration
22 Statistiques sur les engagements

23 ANNEXE C. STRATÉGIE D'ACTIONS INTERNATIONALES

23 Statistiques sur les votes par procuration
23 Statistiques sur les engagements

24 APPENDIX D. FIXED INCOME

24 Statistiques sur les votes par procuration
24 Statistiques sur les engagements

25 ANNEXE E. ÉNONCÉ DE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

37 ANNEXE F. NOTES

LETTRE DES RESPONSABLES DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DE BEUTEL GOODMAN

Chez Beutel Goodman, nous continuons à progresser sur le plan de l'ESG en vue de générer pour nos clients un rendement financier ajusté en fonction du risque supérieur, à long terme. Le présent rapport couvre les progrès réalisés en 2024.

Une partie de notre processus hautement discipliné de recherche de placements implique la rencontre de la direction de l'entreprise, ce qui permet de nourrir des réflexions importantes sur le enjeux entourant les facteurs ESG et, s'il y a lieu, de leurs possibles répercussions sur la valeur à long terme. Nous sommes d'avis que nous pouvons réaliser des changements en ce qui a trait aux enjeux ESG en mobilisant les équipes de direction en tant que propriétaires d'actions ou d'obligations de ces sociétés, ce qui peut rehausser la valeur à long terme de l'entreprise.

Dans le cadre de nos engagements en 2024, nous avons continué à sonder les entreprises sur leurs engagements pour réduire leur empreinte carbone et sur leur volonté de devenir carboneutres d'ici 2050. Les risques physiques et l'adaptation aux changements climatiques sont devenus des sujets au cœur de l'actualité alors que les températures mondiales fracassent les records et que les sécheresses, les feux de forêt et d'autres événements climatiques frappent les entreprises. C'est pourquoi certaines agences de notation tiennent désormais compte du risque de feux de forêt dans leur évaluation du risque commercial. Sur le plan social, en étroite collaboration avec des entreprises, nous nous attaquons à des questions comme l'impact éventuel de l'intelligence artificielle et de la transition énergétique sur leurs employés, la sécurité de ceux-ci, les risques géopolitiques, les menaces à la cybersécurité et les relations avec les Autochtones. Nous entendons élaborer, conformément aux exigences applicables, un plan d'action pour favoriser la réconciliation avec les Autochtones, et obtenir leur consentement préalable, libre et éclairé quant aux nouveaux projets réalisés sur leurs territoires. Nous poursuivrons aussi nos discussions sur les questions de gouvernance – plan de relève en leadership, renouvellement des membres conseil d'administration, structures des incitatifs alignées sur la création de valeur et répartition des capitaux – dans la recherche du rendement financier.

Au-delà de nos engagements, les votes par procuration sont un moyen de nous faire entendre. Nous évaluons les propositions d'actionnaires en fonction de leur compatibilité avec les intérêts des actionnaires, de leur contribution à la création de valeur à long terme et de leur conformité à notre objectif d'améliorer le bilan des entreprises, y compris sur le plan de l'intégration des facteurs ESG d'importance relevés dans notre processus de placement. Nous prenons également en considération les mesures que la société pourrait déjà avoir mises en œuvre pour répondre aux enjeux soulevés dans la proposition. Le nombre de propositions d'actionnaires à caractère environnemental et social dans les entreprises qui constituent notre portefeuille a augmenté et nous engageons activement un dialogue direct avec les parties prenantes, y compris les entreprises dans lesquelles nous investissons et, dans certains cas, les actionnaires qui ont déposé les propositions. Ces conversations peuvent fournir un contexte précieux et éclairer nos décisions de vote. Un sommaire de nos votes par procuration en 2023 est disponible ici : https://www.beutelgoodman.com/sommaire-des-votes-par-procuration-en-2024/.

En 2024, nous avons également :

- adopté une politique interne sur les droits de la personne;
- adopté une politique interne en matière de diversité, d'équité et d'inclusion et mis en place une formation obligatoire dans ce domaine pour tous nos employés;
- continué à défendre les principes ESG en mettant en place des initiatives se rapportant au Code de diversité, d'équité et d'inclusion pour les professionnels du placement, aux États-Unis et au Canada, du CFA Institute;
- réalisé notre engagement à obtenir l'accréditation de partenariat en relations autochtones (PAIR) du Conseil canadien pour les entreprises autochtones (CCEA);
- publié notre deuxième Rapport annuel sur le climat (anciennement rapport du GIFCC);
- rempli nos obligations d'information pour les PRI en ce qui concerne nos activités d'investissement responsable entreprises en 2023;
- présenté des exposés sur la finance durable lors de plusieurs conférences sectorielles.

En 2025, nous nous attendons à ce que le climat anti-ESG perdure aux États-Unis, et nous suivrons les répercussions de cette situation sur la communication d'information par les entreprises, leurs engagements et leurs cibles. Le contexte des facteurs ESG évolue aussi en Europe, où il y a des réglementations de plus en plus strictes et des pressions de part et d'autre, ce qui représentera un défi pour certaines entreprises. Dans notre approche, nous nous concentrons sur l'importance des enjeux concernant la sécurité sur le plan financier et leur incidence sur la viabilité à long terme d'une entreprise, en mettant l'accent sur la préservation du capital, la réduction du risque absolu et la protection contre les risques de perte.

En 2025, nous comptons bien poursuivre notre engagement envers des facteurs comme la carboneutralité, l'information sur les émissions de GES, le contrôle diligent de la chaîne d'approvisionnement, les droits de la personne, la réconciliation avec les Autochtones et la biodiversité, ce qui améliorera la valeur financière à long terme des placements de nos clients. Parmi les projets sur lesquels nous continuerons de travailler, mentionnons les tests de scénarios climatiques, la formation ESG pour le personnel, des engagements prioritaires et un examen de l'empreinte carbone et des initiatives de Beutel Goodman en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. La mobilisation, les votes par procuration et la collaboration restent les piliers de notre approche en matière de participation active, et sur ces questions cruciales, nous voulons avancer avec diligence et réflexion.

Cheffe de l'investissement responsable
Vice-présidente principale, Titres à revenu fixe

Vice-présidente, Analyse de portefeuille et inves-tissement responsable
Détentrice du titre de compétences en matière de comptabilité du développement durable (Fundamentals of Sustainability Accounting [FSA])

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE EN 2024

MISE À JOUR DE LA POLITIQUE

En 2024, nous avons adopté une politique interne sur les **droits de la personne** et une **politique en matière de diversité, d'équité et d'inclusion**, lesquelles s'inscrivent dans nos pratiques d'investissement responsable.

La politique sur les droits de la personne officialise notre engagement à respecter ces droits en tant qu'organisation. Chez Beutel Goodman, notre objectif est de respecter et de faire respecter les droits de la personne en prenant pour guide les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE pour une conduite responsable des entreprises à l'intention des investisseurs institutionnels, et ce, dans toutes nos activités, notamment nos activités d'investissement.

Notre politique en matière de diversité, d'équité et d'inclusion officialise notre engagement envers ces valeurs au sein de notre organisation. Nous voulons que cette politique serve de repère à notre équipe, au moment où nous cherchons à construire une entreprise plus inclusive. Cette politique reflète notre conviction que tous nos employés, sans égard à leur sexe, leur race, leur origine ethnique, leur orientation sexuelle, leur handicap, leur religion ou toute autre facette de leur identité, doivent être accueillis, soutenus et outillés pour qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes au travail.

La **politique d'investissement responsable** de Beutel Goodman est revue et améliorée chaque année. Les améliorations portent principalement sur le cadre de gouvernance de nos activités ESG, la mise à jour du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers de l'Union européenne ainsi que sur nos initiatives de collaboration. La version actuelle de la politique se trouve à l'annexe E.

PROCESSUS DE RECHERCHE ET DE SURVEILLANCE DES FACTEURS ESG

Nos équipes d'investissement utilisent également des **fiches d'information standardisées sur les facteurs ESG** dans le cadre de la recherche sur les sociétés que nous couvrons. Il s'agit de s'assurer que le processus de recherche et d'évaluation de nos activités d'investissement tient compte des facteurs ESG d'importance et que des dossiers sont conservés pour le suivi et les mises à jour. Les fiches d'information contribuent également à éclairer nos engagements et à mettre l'accent sur les risques financiers majeurs liés aux facteurs ESG.

Dans le cadre de notre processus de recherche et d'évaluation, nous affinons continuellement nos activités de collecte de données ESG, nos communications internes et la tenue de nos dossiers. Dans le cadre de notre **processus de surveillance des facteurs ESG**, nous suivons et documentons de manière centralisée les données ESG significatives, y compris les engagements connexes, les décisions concernant les votes par procuration, les sujets concernant nos engagements potentiels, les changements apportés aux notations et les progrès réalisés par les sociétés composant nos portefeuilles, ainsi que les controverses à ces facteurs. Nous tenons à jour un **outil de suivi des exigences réglementaires en matière de conformité ESG** pour mieux comprendre et surveiller l'évolution de la réglementation ESG à l'échelle mondiale et la manière dont les nouveaux règlements peuvent affecter notre processus.

PROCESSUS DE RECHERCHE ET DE SURVEILLANCE DES FACTEURS ESG

Nous avons dressé la **liste des engagements prioritaires**, qui nous permet de cibler en premier lieu, au cours de l'année, les entreprises les plus concernées par ces engagements.

Notre liste de priorités comporte quatre grandes catégories :

i. Entreprises aux prises avec des controverses graves ou très graves liées aux facteurs ESG selon MSCI;
ii. Entreprises qui contreviennent aux 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies, selon MSCI;
iii. Entreprises dont la cote ESG de MSCI est faible;
iv. Entreprises de nos portefeuilles ayant les plus fortes empreintes carbones, telles que rapportées par MSCI.

Nous surveillons les facteurs ESG en temps réel et diffusons régulièrement des **mises à jour** à ce sujet. De plus, nous organisons **chaque trimestre des réunions d'évaluation des facteurs ESG** avec les équipes d'investissement pour échanger des informations et des analyses ESG sur nos positions, y compris le profil de risque, les risques climatiques, les controverses et les questions liées aux droits de la personne, et pour discuter de sujets émergents liés aux ESG. Nous tenons également des réunions trimestrielles avec les équipes du marketing et du service à la clientèle dans le cadre de notre processus continu de sensibilisation aux facteurs ESG.

En plus de notre **rapport annuel sur l'investissement responsable** et de nos **rapports trimestriels sur l'investissement responsable**, nous avons publié notre **Rapport 2024 sur le climat** (anciennement rapport du GIFCC), lequel décrit notre évaluation et notre approche des risques et des occasions liés aux changements climatiques.

INITIATIVES DU CABINET

Beutel Goodman continue de soutenir la Fondation de bienfaisance Beutel Goodman. En 2024, la fondation a financé 13 organismes de bienfaisance enregistrés œuvrant à la réussite des jeunes et au bien-être mental.

Dans la foulée de l'adoption de notre politique en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, nous avons mis en place une **formation DEI** obligatoire pour tous nos employés à partir du deuxième trimestre, laquelle comprend une introduction à la diversité, à l'équité et à l'inclusion sur le lieu de travail et une formation sur la manière de désamorcer nos préjugés inconscients.

En 2020, nous avons lancé un programme interne de mentorat pour les femmes afin d'aider les employées à obtenir des conseils utiles sur leur carrière et leur vie de la part de membres du personnel expérimentés. La popularité de l'initiative a conduit à l'extension du **programme de mentorat à l'ensemble de l'entreprise** en 2024. En outre, le **BG Women's Network**, dont le nom a été modifié, continuera de favoriser l'émergence d'une communauté d'entraide au sein du personnel féminin et d'offrir un espace sûr pour tisser des liens. Le programme a commencé par mettre l'accent sur les jumelages avec des mentors et s'est depuis transformé en un groupe de réseautage dynamique, proposant des événements et des occasions pour les employées, tels qu'un club de lecture, une table ronde pour la Journée des femmes et un déjeuner annuel de réseautage. Le mentorat, qui demeure une valeur fondamentale du groupe, fait maintenant partie du programme de mentorat élargi de BG.

INITIATIVES DU CABINET

De plus, nous disposons d'un **programme de roulement interne**, conçu pour permettre aux employés actuels d'acquérir de l'expérience au sein de diverses équipes de Beutel Goodman et les compétences pratiques nécessaires à l'accélération de leur carrière.

Nous avons organisé deux **séances de formation** destinées aux gestionnaires (Leader Connect) afin de renforcer leurs compétences. La première séance, intitulée « Employee Engagement and the Role People Leaders Play », a mis l'accent sur le fait que les gestionnaires jouent un rôle important dans le niveau d'engagement des employés. En créant une culture axée sur le soutien, l'inclusion, le travail à valeur ajoutée et la reconnaissance, les gestionnaires sont en mesure de renforcer l'engagement au sein de l'organisation. La deuxième séance a abordé les stratégies pour gérer les conversations difficiles en milieu de travail. Une conversation difficile peut nous faire sortir de notre zone de confort, mais elle a aussi le potentiel de grandement améliorer les relations à l'échelle de l'entreprise. Nous avons examiné les choses à faire et à éviter et avons échangé des idées sur les meilleures pratiques à adopter.

En 2024, nous avons finalisé nos engagements en vue d'obtenir **l'accréditation de partenariat en relations autochtones (PAIR)** du Conseil canadien pour les entreprises autochtones. Le programme PAIR favorise l'amélioration progressive des relations autochtones grâce à l'engagement, à la gestion et à la production de rapports sur les initiatives innovantes des entreprises visant à renforcer des relations positives avec les communautés autochtones. Au deuxième trimestre, notre équipe des services autochtones a organisé une table ronde interne pour faire l'historique des fiducies autochtones et expliquer comment elles peuvent servir les objectifs de placement des communautés, tout en prenant en compte les sept prochaines générations. L'équipe a également discuté des efforts déployés par BG en faveur des populations autochtones et des relations établies depuis les deux dernières décennies.

INITIATIVES DE COLLABORATION

Beutel Goodman est signataire de l'initiative PRI depuis 2019. Au deuxième trimestre 2024, nous avons présenté volontairement, dans le cadre des PRI, l'information sur nos activités d'investissement responsable pour l'exercice 2023. Le **rapport 2024 sur la transparence dans le cadre des PRI** de Beutel Goodman a été publié sur le portail de données des PRI en décembre 2024.

Au cours du troisième trimestre, Beutel Goodman a participé à une consultation publique en donnant notre avis, par l'intermédiaire d'un tiers, au sujet des **nouvelles dispositions de la *Loi sur la concurrence* relatives à l'écoblanchiment (le projet de loi C-59)**. Nous sommes favorables à une communication accrue et normalisée des données relatives au climat et aux émissions et avons suggéré d'apporter quelques clarifications au projet de loi.

Nous sommes devenus membres de **Climate Action 100+** en 2022. Nous avons continué dans notre rôle d'investisseur collaborateur auprès de Duke Energy Corp. et d'Unilever plc. Nous pensons qu'un engagement collectif avec les entreprises sur des sujets financièrement importants liés au changement climatique, ainsi que sur les risques et les occasions liés à la transition énergétique, peut être efficace. Un récent rapport sectoriel[1] indique qu'une réduction absolue des émissions de GES est possible

[1] https://www.unepfi.org/industries/nzaoa-5e-anniversary/

INITIATIVES DE COLLABORATION

grâce à la collaboration : on a en effet constaté une réduction de 8,5 % des émissions cumulées des membres de l'alliance entre 2021 et 2023.

En tant que **membre fondateur d'Engagement climatique Canada**, nous maintenons notre engagement continu avec Cenovus Energy Inc. et Pembina Pipeline Corp. dans la composante titres à revenu fixe, et avec Lundin Mining Corp., la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City et Les Compagnies Loblaw Ltée dans la composante actions.

LEADERSHIP ÉCLAIRÉ

Notre cheffe de l'investissement responsable, Sue McNamara, a pris la parole lors de plusieurs événements sectoriels en 2024. En mars, elle a animé une table ronde parrainée par l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières et intitulée « Blue Bonds – Are They Part of Canada's Sustainable Finance Future », au cours de laquelle elle a discuté, avec des experts du secteur, de l'émergence des obligations bleues en tant qu'instrument de la finance durable. Au deuxième trimestre, elle a participé à une table ronde sur les obligations de transition lors de la conférence de RBC sur les titres de créance durables. Elle a également participé à la table ronde sur les titres de créance durables lors du forum BMO Women in Fixed Income et a fait une présentation sur la finance durable au cours du forum de l'Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux. En novembre, elle a fait une présentation sur les obligations durables lors de la 57e Conférence annuelle sur les avantages sociaux à San Antonio, au Texas.

Au cours de l'année, nous avons publié **deux articles** et organisé un **événement** sur la cybersécurité.

- Sommaire des votes par procuration en 2024, Beutel Goodman, 12 septembre 2024
- L'investissement responsable à la croisée des chemins, Beutel Goodman, 6 décembre 2024
- Série de conférences Beutel Goodman : La cybersécurité à l'ère de l'IA, Beutel Goodman, 16 décembre 2024

*Logo utilisé avec la permission d'ECC. Engagement climatique Canada (ECC) est une initiative financière qui favorise le dialogue entre la communauté financière et les sociétés émettrices pour promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émissions nettes. Pour plus de détails, consultez le site d'ECC à l'adresse https://climateengagement.ca/fr/a-propos-de-nous/.

ENGAGEMENTS ET VOTES PAR PROCURATION EN 2024

ENGAGEMENTS

Nous engageons des conversations actives et un dialogue direct avec les équipes de direction et les conseils d'administration des sociétés sur de multiples sujets, y compris les enjeux ESG. En 2024, nos équipes des placements ont tenu **367 engagements** au cours desquels des discussions au sujet des facteurs ESG ont eu lieu avec les membres de la direction ou des conseils d'administration des sociétés qui composent nos portefeuilles. Ces réunions étaient réparties entre nos trois équipes des placements (actions canadiennes, actions américaines et internationales, et titres à revenu fixe), ce qui réaffirme l'engagement de tous nos professionnels envers l'intégration éclairée des facteurs ESG dans nos processus.

Engagements par catégorie d'actifs

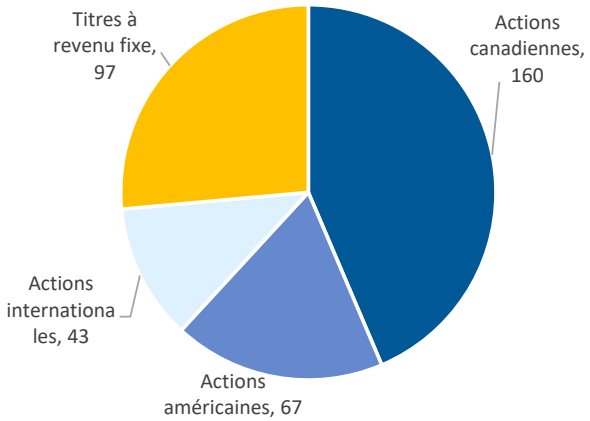

Une vue d'ensemble des statistiques sur nos engagements en 2024, ventilées par catégorie d'actifs, est présentée aux annexes A, B, C et D. Nous incluons les engagements qui comprennent à la fois des titres à revenu fixe et des actions dans la catégorie des actions pour éviter un double comptage.

En 2024, nos équipes des placements ont gardé le cap sur plusieurs cibles d'engagement, comme le montre le graphique ci-dessous.

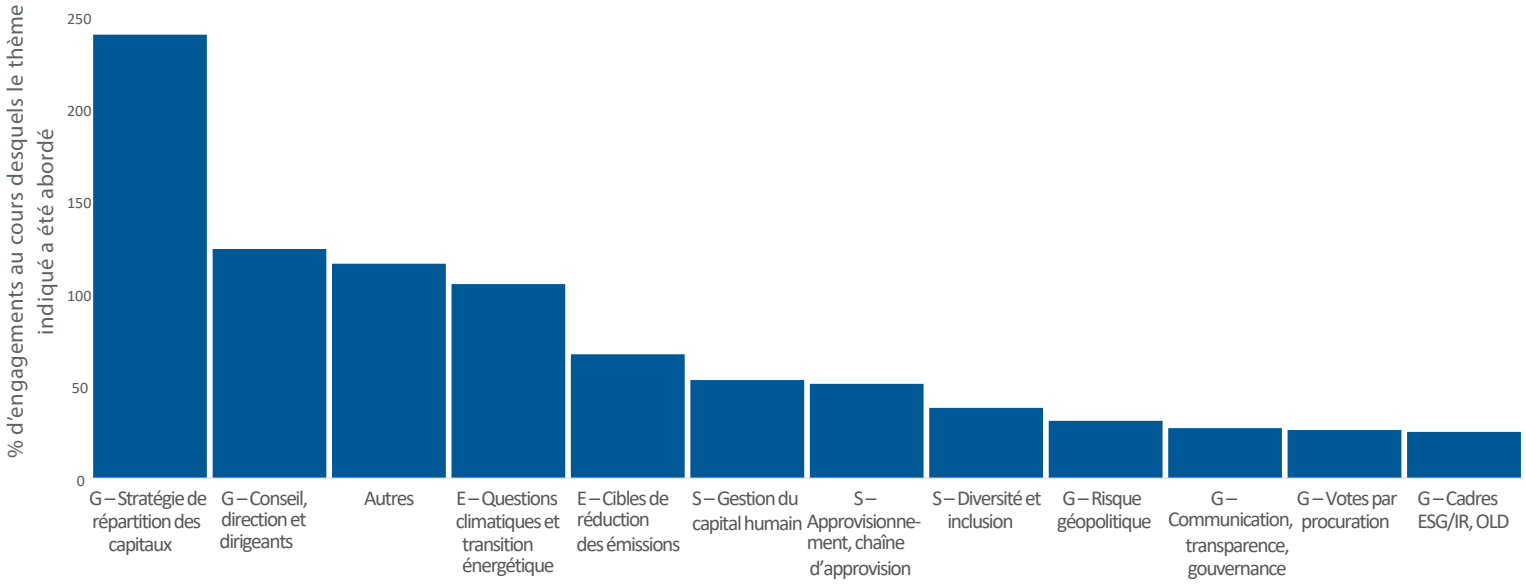

VOTES PAR PROCURATION

Les statistiques sur nos votes par procuration ci-dessous ont été regroupées pour tous les comptes dont Beutel Goodman assure la gestion discrétionnaire, toutes stratégies confondues. Une vue d'ensemble des statistiques sur nos votes par procuration en 2024 pour nos divers fonds vedettes est présentée aux annexes A, B et C.

Propositions votées par stratégie

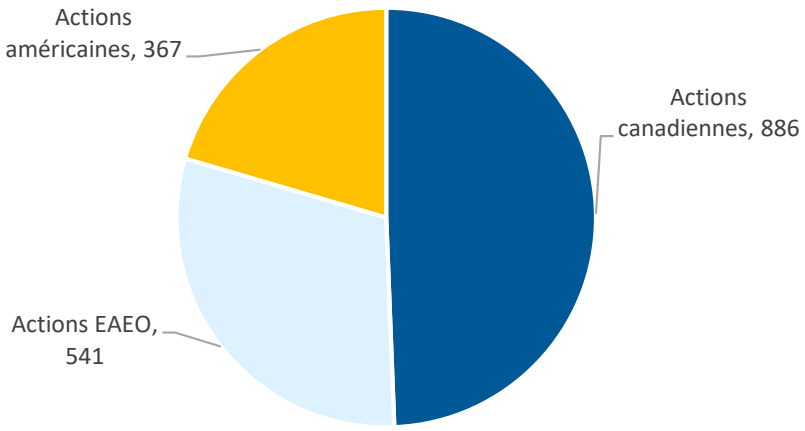

Propositions votées par catégorie et pour*/contre la direction

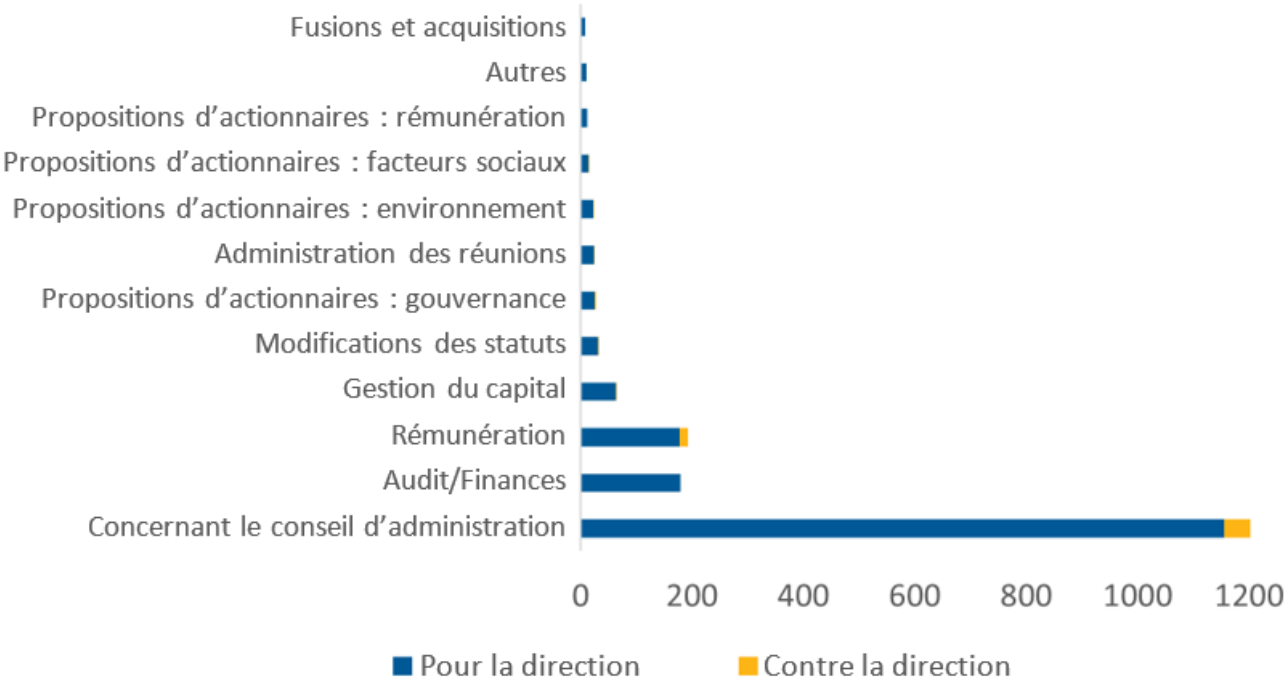

**La direction n'a pas formulé de recommandations pour cinq propositions; dans ces cas, les votes ont été classés comme des votes pour la direction..*

ÉTUDES DE CAS SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

ACTIONS CANADIENNES – EXEMPLE D'INTÉGRATION DES FACTEURS ESG : BANQUE TORONTO-DOMINION

ENJEUX ESG

- **Mai 2023 :** L'acquisition de First Horizon par la TD a été bloquée par les autorités de réglementation (décision confirmée par la suite en raison de ses pratiques de LCBA aux États-Unis).
- **Août 2024 :** La TD a constitué une provision de 2,6 milliards de dollars américains pour couvrir les possibles amendes liées à l'échec de son programme de LCBA (en plus de la provision de 450 millions de dollars américains constituée en avril) et a indiqué que le montant comptabilisé était complet.
- **Septembre 2024 :** La TD a annoncé que Ray Chun succédera à Bharat Masrani en tant que chef de la direction.
- **Octobre 2024** : La Banque TD a plaidé coupable à des accusations de complot en vue de commettre un blanchiment d'argent. Le département de la Justice des États-Unis et les autorités de réglementation imposent une amende de 3,09 milliards de dollars américains, un processus de surveillance et un plafonnement de l'actif qui n'avaient pas été prévus par la direction ni par le conseil d'administration.

PARTICIPATION ACTIVE ET RÉSULTATS

- **Nous avons voté CONTRE** le vote consultatif sur la rémunération des dirigeants – la réduction d'un million de dollars de la rémunération incitative annuelle du chef de la direction est insuffisante compte tenu de la gravité des infractions alléguées à la réglementation.
- **Nous avons voté CONTRE** les modifications au Règlement no 1 – Nous ne pensons pas que l'augmentation de la rémunération totale autorisée, qui passe de cinq à sept millions de dollars pour les administrateurs, serve au mieux les intérêts des actionnaires.
- **Nous nous sommes entretenus** à plusieurs reprises avec le **président du conseil d'administration de la Banque TD,** plusieurs administrateurs et la direction –
- Nous avons exprimé notre point de vue selon lequel une résolution et des mesures correctives sont nécessaires, et un plan de relève solide doit être communiqué.
  - L'engagement visait également à évaluer la probabilité d'un résultat sévère de la part des autorités de réglementation.
- À la suite de l'annonce d'octobre 2024, nous avons **procédé à un examen complet** de la Banque TD –
  - Nous avons **AJOUTÉ** à la position : la sous-évaluation actuelle offre un profil risque/rendement attrayant, soutenu par les bénéfices de la franchise canadienne, des niveaux de capitaux solides et une amélioration progressive de la répartition des capitaux.
- La Banque TD a annoncé en janvier 2025 que la transition de Ray Chun au poste de chef de la direction serait devancée au 1er février; elle a annoncé en février 2025 la vente de sa participation dans Charles Schwab et son intention de racheter des actions avec le produit de la vente –
  - Des ajustements importants seront apportés à la rémunération du chef de la direction sortant et des autres dirigeants.
  - Plusieurs changements seront apportés au conseil d'administration, notamment le départ du président Alan MacGibbon.

  Nous avons encouragé et défendu ces changements, que nous considérons comme des évolutions positives.

Source : Beutel Goodman; le résumé est fourni à titre indicatif seulement et peut ne pas représenter toutes les questions abordées. Pour une liste complète des engagements, veuillez consulter notre rapport trimestriel sur l'investissement responsable.

ACTIONS CANADIENNES – EXEMPLE D'ENGAGEMENT : CANADIEN PACIFIQUE KANSAS CITY LIMITÉE

PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS

- Nous avons discuté avec trois membres du **conseil d'administration**, dont le **président**.
- **[G] Mexique** : Discussion sur les principaux risques liés aux activités au Mexique : main-d'œuvre, politique, réglementation et géopolitique.
- **[G] Renouvellement des membres du conseil d'administration** : Intégration de quatre administrateurs à la Kansas City Southern (KCS).
- **[S] Sécurité des employés** : Le Canadien Pacifique Kansas City (CPKC) met en place ses meilleures pratiques au Mexique, mais cela prendra du temps.
- **[G] Rémunération des dirigeants liée aux paramètres de sécurité** : 30 % du programme incitatif à court terme est lié à la sécurité.
- **[E] Effets des changements climatiques** : >90 % des émissions et des cibles sont liées aux locomotives; l'hydrogène est une initiative du Canadien Pacifique (CP), qui estime que l'hydrogène est la solution et que des progrès sont réalisés.
- **[S] IA** : CPKC utilise l'IA depuis 2016, mais uniquement pour les tâches les plus banales et répétitives, et des garde-fous sont en place.
- **Avis de BG** : Nous suivons la situation politique au Mexique. L'alignement des normes de sécurité de KC sur celles de CP au Mexique revêt une grande importance financière. Les émissions des locomotives sont également importantes et peuvent avoir un impact significatif sur le ratio d'exploitation.

Engagements prioritaires de BG

- Répartition des capitaux
- Rémunération des dirigeants
- Composition et diversité du conseil d'administration
- Alignement sur les cadres de reddition de comptes
- Rémunération des dirigeants liée aux cibles ESG
- Transition vers la carboneutralité
- Relations avec les Autochtones

Évaluation des facteurs ESG par BG

	Positifs	Négatifs
E	Le transport ferroviaire fait partie intégrante de la transition énergétique vers une économie à faibles émissions de carbone	Le transport ferroviaire engendre de fortes émissions de CO_2, et il est essentiel de réduire les émissions
S	Conseil d'administration diversifié	La sécurité reste un risque majeur
G	Paramètres ESG liés à la rémunération des dirigeants	Intégration de KCS, des opérations et des membres du conseil d'administration

Source : Beutel Goodman; le résumé est fourni à titre indicatif seulement et peut ne pas représenter toutes les questions abordées. Pour une liste complète des engagements, veuillez consulter notre rapport trimestriel sur l'investissement responsable.

ACTIONS AMÉRICAINES – EXEMPLE D'ENGAGEMENT : AMGEN INC.
PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS

- Nous avons discuté avec l'**avocat général adjoint** au nom du conseil d'administration.
- **[G] Relève du chef de la direction et président** : Le directeur Bradway est chef de la direction depuis 2012 et président depuis 2013. Bien que nous ayons été satisfaits de ses résultats, nous sommes d'avis que ces rôles devraient être remplis par deux personnes différentes lorsqu'il prendra sa retraite.
- **[S] Diversité** : La culture d'Amgen valorise la diversité sous toutes ses formes, car cela améliore le processus de prise de décision. Il s'agit d'un élément important pour le recrutement, bien qu'aucun quota ne soit utilisé.
- **[S] Équité en matière de santé/accès équitable aux essais cliniques** : Grâce à RISE, Amgen améliore la diversité et la représentation dans le cadre des essais cliniques afin qu'ils soient plus représentatifs de la population générale de patients. Cela devrait contribuer à la mise au point de nouveaux médicaments.
- **[G] Différend fiscal** : Le différend fiscal avec l'IRS découle d'un changement dans l'analyse faite par l'agence américaine. Amgen ne s'attend pas à ce que cette question soit résolue dans les 12 prochains mois, mais continuera à faire preuve de transparence sur l'évolution de la situation.
- **[E] Cibles de réduction des émissions** : Amgen a défini des mesures réalisables sur un horizon de sept ans et a fixé des objectifs pour 2027, y compris celui d'atteindre la carboneutralité.
- **Avis de BG** : Selon nous, le programme incitatif d'Amgen est le meilleur de sa catégorie et est axé sur le long terme. L'innovation est également essentielle pour une entreprise pharmaceutique, et nous sommes reconnaissants que ce facteur soit pris en compte dans la définition des compétences des administrateurs et pour le renouvellement des membres du conseil d'administration.

Engagements prioritaires de BG

- Rémunération des dirigeants
- Gouvernance – composition du conseil d'administration
- Objectifs de durabilité
- Équité en matière de santé
- Éléments soumis à un vote par procuration
- Séparation des rôles de chef de la direction et de président du conseil
- Relève du chef de la direction

Évaluation des facteurs ESG par BG		
	Positifs	**Négatifs**
E	Objectifs de durabilité environnementale pour 2027, y compris l'atteinte de la carboneutralité	Aucune cible de réduction des émissions pour atteindre la carboneutralité en 2050
S	Efforts soutenus pour améliorer la représentation dans le cadre des essais cliniques	Controverse liée à la qualité et à la sécurité des produits
G	Programme incitatif de premier ordre basé sur la croissance du RCI et du BPA	Rôles de chef de la direction et de président du conseil remplis par une même personne

Source : Beutel Goodman; le résumé est fourni à titre indicatif seulement et peut ne pas représenter toutes les questions abordées. Pour une liste complète des engagements, veuillez consulter notre rapport trimestriel sur l'investissement responsable.

ACTIONS INTERNATIONALES – EXEMPLE D'ENGAGEMENT : HAKUHODO DY HOLDINGS INC.

PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS

- Nous avons discuté avec les Relations avec les investisseurs.
- **[G] Éthique commerciale et gouvernance** : Scandale de corruption aux Jeux olympiques de Tokyo de 2020 (d'autres acteurs sectoriels sont également impliqués); des changements ont été mis en œuvre au sein de la société pour garantir les meilleures pratiques en vue d'éliminer ce risque.
- **[G] Répartition des capitaux** : Gouvernance en ce qui concerne les décisions de répartition des capitaux, encouragement des rachats d'actions.
- **[G] Rémunération des dirigeants** : Cadre pour les régimes d'intéressement de la direction.
- **[S] Capital humain** : Roulement et fidélisation du personnel, intégration des employés des sociétés acquises, restructuration des activités aux États-Unis.
- **Actions/avis de BG** : Nous avons voté contre 7/10 administrateurs (tous membres internes du conseil d'administration) lors des votes par procuration de 2023 et 2024 en raison de nos préoccupations en matière de gouvernance (manipulation des appels d'offres et corruption dans le cadre des Jeux olympiques de 2020, conseil d'administration majoritairement non indépendant, participations croisées, politique de divulgation et de communication déficiente à l'égard des actionnaires, statut inamovible d'un membre du conseil d'administration, etc.). Nous continuerons à surveiller l'éthique commerciale et les pratiques de gouvernance de Hakuhodo afin d'atténuer le risque qu'un nouveau scandale éclate. Nous aborderons également d'autres préoccupations du conseil d'administration et discuterons des décisions de répartition des capitaux, car nous encourageons généralement les rachats d'actions, surtout en période de faiblesse du marché final et lorsque la réserve de trésorerie est importante.

Engagements prioritaires de BG

- Indépendance du conseil d'administration
- Diversité au sein du conseil d'administration
- Confidentialité et sécurité des données
- Éthique commerciale et gouvernance
- Rémunération des dirigeants
- Capital humain
- Répartition des capitaux – rachat d'actions
- Rémunération des dirigeants

Évaluation des facteurs ESG par BG		
	Positifs	**Négatifs**
E	Approbation des recommandations du GIFCC	Nécessité de faire des progrès en matière de consommation d'énergie renouvelable
S	Initiatives visant à soutenir les objectifs de développement durable des Nations Unies – sensibilisation du public, activités des entreprises	Enjeux de diversité au sein du conseil d'administration et de la direction
G	Séparation des rôles de chef de la direction et de président du conseil	Préoccupations liées à l'éthique commerciale et à la gouvernance

Source : Beutel Goodman; le résumé est fourni à titre indicatif seulement et peut ne pas représenter toutes les questions abordées. Pour une liste complète des engagements, veuillez consulter notre rapport trimestriel sur l'investissement responsable.

TITRES À REVENU FIXE – EXEMPLE D'ENGAGEMENT : BRITISH COLUMBIA FERRY SERVICES INC.

PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS

- Nous avons discuté avec le **trésorier** et le **directeur des finances de l'entreprise**.
- **[E] Cibles de carboneutralité** : La société s'est engagée à atteindre la carboneutralité d'ici 2030 et a fixé une cible intermédiaire de réduction des GES.
- **[E] Décarbonation de la flotte** : Quatre traversiers électriques hybrides de classe Island sont en construction pour les trajets plus courts.
- **[E] Sources de carburant de remplacement** : Examen d'autres sources de carburant pour remplacer le diesel pour les itinéraires plus longs, y compris le diesel renouvelable, le gaz naturel liquéfié (GNL) et une combinaison hybride diesel/GNL.
- **[G] Finance durable** : BC Ferry émettra fréquemment des obligations pour financer son important programme de dépenses en immobilisations et envisage de développer un cadre d'obligations vertes. La société dispose d'un prêt lié à la durabilité.
- **[S] Relations avec les Autochtones** : Les relations avec les Premières Nations côtières visent à assurer un lien étroit avec les communautés insulaires et le respect des territoires de pêche côtiers.

Engagements prioritaires de BG

- **Cibles de carboneutralité**
- **Décarbonation de la flotte**
- **Possibilités et limites de la technologie des batteries**
- **Bilan en matière de sécurité**
- **Relations avec les Autochtones**
- **Gouvernance**
- **Communication d'informations**

Évaluation des facteurs ESG par BG		
	Positifs	**Négatifs**
E	Engagement à devenir carboneutre d'ici 2050	Manque de clarté quant à la voie à suivre pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, car le choix du carburant plus propre n'a pas été défini
S	Programme de sensibilisation communautaire	Un décès en 2022
G	Forte diversité du conseil d'administration	Le conseil d'administration n'est pas indépendant

Source : Beutel Goodman; le résumé est fourni à titre indicatif seulement et peut ne pas représenter toutes les questions abordées. Pour une liste complète des engagements, veuillez consulter notre rapport trimestriel sur l'investissement responsable.

TITRES À REVENU FIXE – BILAN DES FINANCEMENTS DURABLES EN 2024

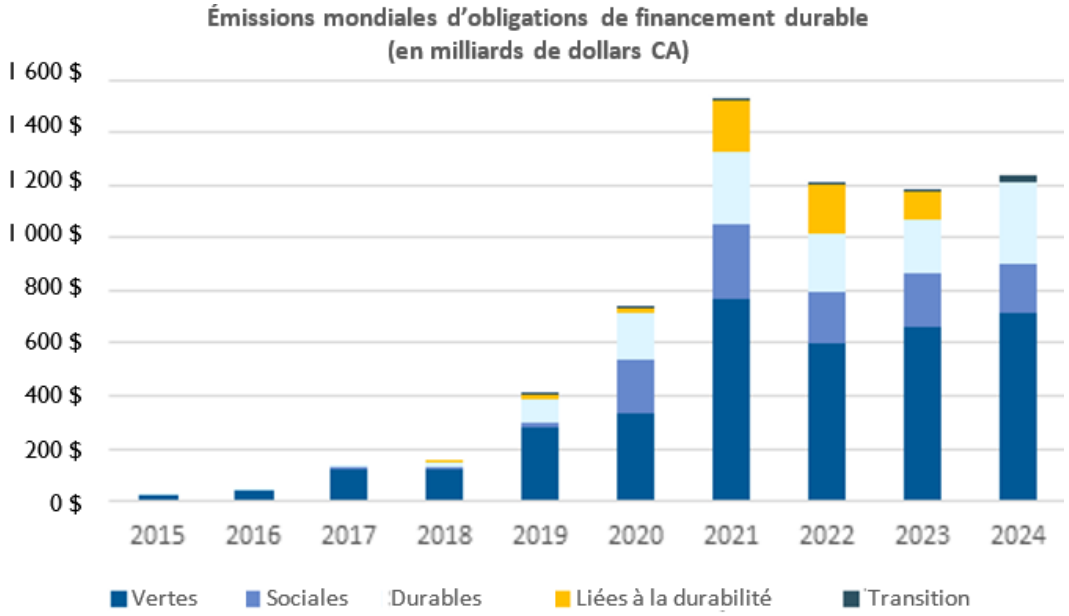

Source : Bloomberg LLP, au 31 décembre 2024.

Les émissions d'obligations de financement durable (vertes, sociales, durables, liées à la durabilité et de transition) ont augmenté de 4,5 % en 2024 par rapport à 2023, inversant ainsi les baisses subies pendant deux années consécutives. Les conditions pour de nouvelles émissions ont été généralement plus favorables à l'échelle mondiale, ce qui a également profité aux émissions d'obligations labellisées. Les obligations durables émises par les entités souveraines et supranationales ont été à l'origine de la reprise des émissions; les émissions d'entreprises ont quant à elles diminué de 11 % d'une année sur l'autre. Les émissions restent en deçà du sommet atteint en 2021. Dans l'ensemble, en 2024, le nombre d'émetteurs sur le marché des obligations durables était plus élevé, la taille des transactions était plus petite et les primes vertes étaient relativement faibles (de ~1-2 points de base à néant) par rapport à 2023.

En 2024, 1,24 billion de dollars d'obligations de financement durable ont été émis à l'échelle mondiale. Les obligations vertes constituent toujours la majorité des émissions, soit 57 %, suivies des obligations durables (25 %) et sociales (16 %), puis des obligations liées à la durabilité (OLD; 0,2 %). La baisse spectaculaire des émissions d'OLD s'explique par les problèmes liés à la structure, qui vont de l'ambition des objectifs au montant de la pénalité payée, ce qui a dissuadé les investisseurs. Les craintes d'écoblanchiment ont également incité les émetteurs potentiels à se tenir à l'écart. Nous nous attendons à ce que les émissions d'OLD restent modérées à l'avenir. La baisse des émissions d'OLD a été plus que compensée par une forte augmentation des émissions d'obligations durables. Les obligations de transition continuent de représenter une modeste portion du marché à 2 %, mais cette portion augmente. En 2024, le gouvernement du Japon a émis des obligations de transition climatique pour un montant de 2 648 milliards de yens (~24,2 milliards de dollars canadiens). Le pays prévoit d'émettre des obligations de transition pour un montant de 20 billions de yens afin de soutenir son programme de transformation verte. Le produit doit servir à financer le développement des technologies durables qui aideront le Japon à atteindre son objectif de carboneutralité d'ici 2050.

Au cours du deuxième trimestre, l'un des pionniers dans l'émission d'OLD et le plus grand émetteur mondial de ce type d'obligations, Enel SpA, a manqué l'une de ses cibles pour 10 de ses OLD en circulation. Cette cible consistait à réduire de 35 % les émissions de GES du champ d'application 1 provenant du secteur de la production d'électricité. La principale raison qui explique pourquoi Enel n'a

pas pu atteindre sa cible est que le gouvernement italien a exigé l'augmentation de la production par les centrales au charbon et le maintien de ces centrales après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Par conséquent, Enel doit payer un coupon majoré de 25 points de base sur les obligations concernées (5,75 milliards d'euros et 4,75 milliards de dollars américains) jusqu'à l'échéance. L'augmentation du coût des intérêts pour Enel est estimée à 25 millions d'euros, ce qui devrait être gérable pour une société qui a déclaré un BAIIA de 20,2 milliards d'euros à l'exercice 2023. Enel maintient son engagement envers la cible de réduction des émissions de GES et continue d'émettre des OLD.

Les émetteurs gouvernementaux (agences gouvernementales et supranationales) ont représenté 55 % des émissions de financement durable, suivis des émissions de sociétés (35 %), des émissions souveraines (7 %) et les émissions titrisées (3 %). Les principaux émetteurs souverains étaient la Chine, la France, l'Allemagne, le Japon et la Corée du Sud. Sur le plan des obligations souveraines, nous avons constaté une augmentation du montant des échanges dette-nature. Un échange dette-nature implique l'achat d'une dette étrangère, la conversion de cette dette en monnaie locale et l'utilisation du produit, généralement des économies d'intérêts, pour financer des activités de conservation. En octobre 2024, la République du Salvador a procédé à un échange dette-nature d'un montant d'un milliard de dollars, ce qui constitue à ce jour la plus grande opération de ce type au monde. Les économies réalisées, estimées à 350 millions de dollars, financeront les efforts visant à améliorer la qualité de l'eau et à protéger l'écosystème naturel du bassin de la rivière Lempa.

Au Canada, 43 émissions de financement durable ont été répertoriées au cours de l'année, pour un total de 32,1 milliards de dollars, dont 86 % d'obligations vertes, 10 % d'obligations durables, 3 % d'obligations sociales et 1 % d'OLD. Telus a été le seul émetteur d'OLD au cours de l'année. Les émissions d'obligations vertes restent dominées par les secteurs de la production d'électricité et des services financiers du côté des entreprises, et par les régimes de retraite et les municipalités du côté des gouvernements. Le gouvernement du Canada a émis sa première obligation verte conformément à son cadre d'obligations vertes (qui inclut l'énergie nucléaire parmi les dépenses admissibles liées à l'énergie verte). Au deuxième trimestre, Ontario Power Generation (OPG) a émis des obligations vertes conformément à son nouveau cadre d'obligations vertes; les projets admissibles comprennent la remise en état des réacteurs nucléaires et la construction de nouvelles centrales nucléaires. OPG est en train de développer le premier petit réacteur nucléaire modulaire au Canada à la centrale de Darlington. Au quatrième trimestre, le gouvernement de l'Ontario a émis sa première obligation verte à long terme (30 ans).

Aux États-Unis, 76 émissions de financement durable ont été répertoriées au cours de l'année, pour un total de 41,7 milliards de dollars, dont 80 % d'obligations vertes, 13 % d'obligations sociales et 7 % d'obligations durables. Aucune OLD n'a été émise aux États-Unis en 2024. Les émissions ont diminué de 25 % d'une année sur l'autre, notamment en raison de l'influence croissante d'un mouvement anti-ESG dans certains États. Les émissions d'entreprises ont été dominées par les secteurs des services publics, des finances et des matières premières. Au cours de l'exercice, les principaux émetteurs ont été CitiBank, Air Product and Chemicals, RWE, Equinix et National Grid.

ANNEXE A. ACTIONS CANADIENNES

STATISTIQUES SUR LES VOTES PAR PROCURATION

Proposition par type de catégorie	Vote pour la direction	Vote contre la direction	Autre [2]	Total
Totaux	**850**	**34**	**2**	**886**
Audit/Finances	66	0	0	66
Concernant le conseil d'administration	639	27	0	666
Modifications des statuts	14	1	0	15
Rémunération	68	4	0	72
Fusions et acquisitions	7	0	0	7
Administration des réunions	0	1	0	1
Autres	2	0	0	2
Propositions d'actionnaires : rémunération	8	0	0	8
Propositions d'actionnaires : environnement	20	1	0	21
Propositions d'actionnaires : gouvernance	19	0	1	20
Propositions d'actionnaires : facteurs sociaux	7	0	1	8

[2]Cette catégorie comprend nos votes sur les deux propositions d'actionnaires retirées par le proposant lors de l'assemblée générale annuelle de Restaurant Brands International. Nous avons voté sur toutes les propositions disponibles pour le fonds en 2024.

STATISTIQUES SUR LES ENGAGEMENTS

Engagements par thème

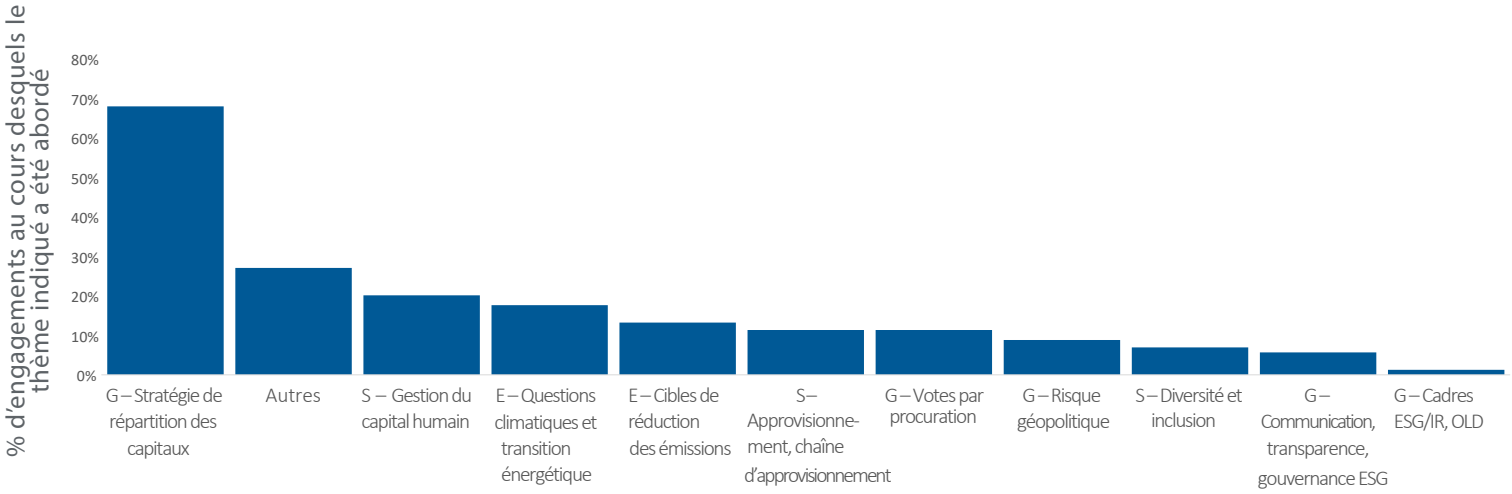

ANNEXE B. ACTIONS AMÉRICAINES

STATISTIQUES SUR LES VOTES PAR PROCURATION

Proposition par type de catégorie	Vote pour la direction Mgmt.[3]	Vote contre la direction	Autres	Total
Totaux	**348**	**19**	**0**	**367**
Audit/Finances	31	0	0	31
Concernant le conseil d'administration	255	9	0	264
Modifications des statuts	4	1	0	5
Rémunération	38	5	0	43
Fusions et acquisitions	1	0	0	1
Administration des réunions	1	0	0	1
Propositions d'actionnaires : rémunération	3	0	0	3
Propositions d'actionnaires : environnement	3	0	0	3
Propositions d'actionnaires : gouvernance	5	3	0	8
Propositions d'actionnaires : facteurs sociaux	7	1	0	8

[3]Cela inclut notre vote sur une proposition d'actionnaires, pour laquelle la direction n'a pas formulé de recommandation. Nous avons voté conformément à la recommandation de vote par procuration émise par le conseiller.

STATISTIQUES SUR LES ENGAGEMENTS

Engagements par thème

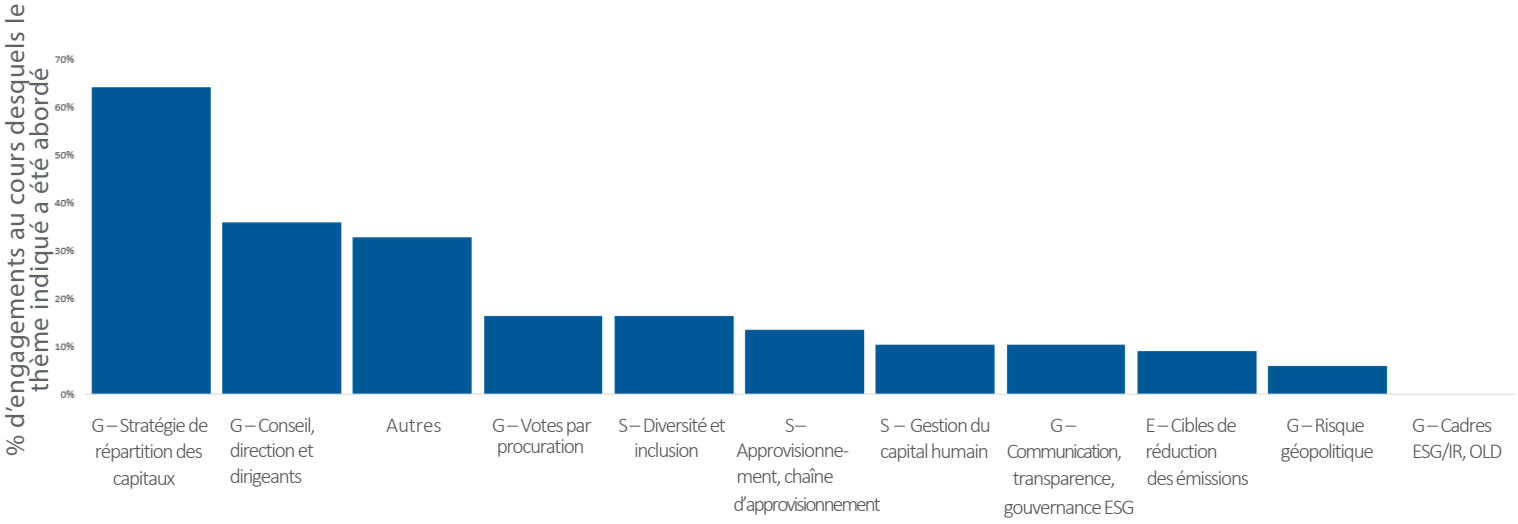

ANNEXE C. ACTIONS INTERNATIONALES

STATISTIQUES SUR LES VOTES PAR PROCURATION

Proposition par type de catégorie	Vote pour la direction[4]	Vote contre la direction	Aucun vote	Total
Totaux	**523**	**18**	**0**	**541**
Audit/Finances	82	0	0	82
Concernant le conseil d'administration	261	11	0	272
Gestion du capital	63	2	0	65
Modifications des statuts	13	0	0	13
Rémunération	72	5	0	77
Administration des réunions	23	0	0	23
Autres	8	0	0	8
Propositions d'actionnaires : gouvernance	1	0	0	1

[4]Cela inclut notre vote sur quatre propositions pour lesquelles la direction n'a pas formulé de recommandation. Nous avons voté conformément à la recommandation de vote par procuration émise par le conseiller.

STATISTIQUES SUR LES ENGAGEMENTS

Engagements par thème

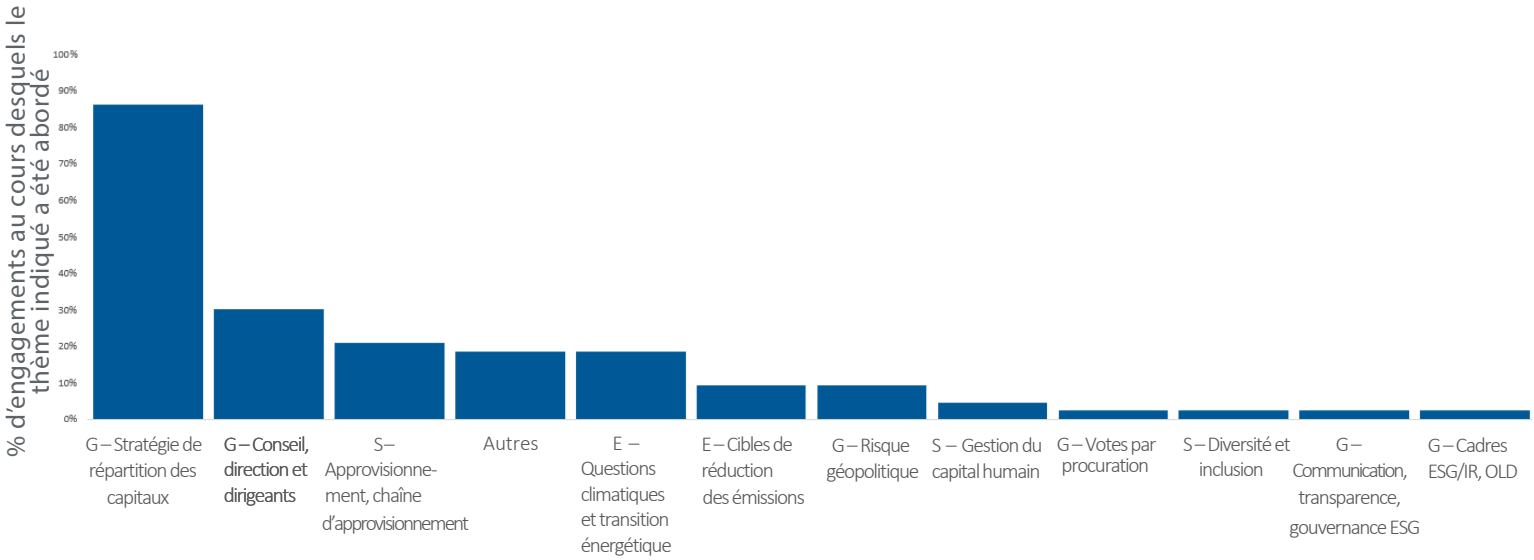

ANNEXE D. TITRES À REVENU FIXE

STATISTIQUES SUR LES VOTES PAR PROCURATION

Aucun

STATISTIQUES SUR LES ENGAGEMENTS

Engagements par thème

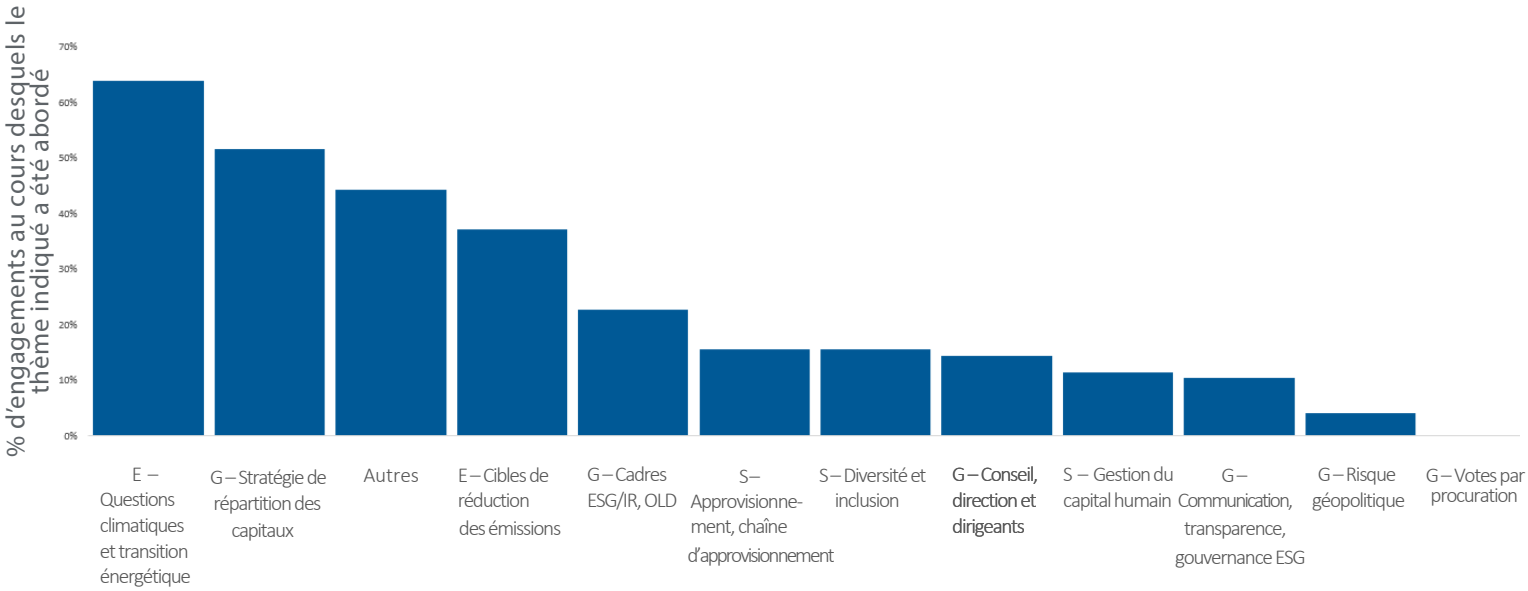

ANNEXE E.
ÉNONCÉ DE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE[5]

CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA POLITIQUE

Fondée en 1967, Beutel, Goodman & Compagnie Ltée (Beutel Goodman) est une société canadienne privée et indépendante de gestion de placements. Nous avons à cœur de générer des rendements supérieurs à long terme pour nos clients institutionnels, privés fortunés et particuliers, et de les aider à atteindre leurs objectifs de placement. Notre philosophie de placement fondamentale, ascendante et axée sur la valeur s'appuie sur un processus de recherche exclusif et très discipliné; elle vise la préservation du capital, la réduction du risque absolu et la protection contre les risques de perte.

Le présent énoncé de politique d'investissement responsable documente notre engagement à intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à notre analyse des placements, parallèlement à notre évaluation de leur rendement financier et de leurs perspectives de croissance. Il confirme également notre objectif de participation active par notre engagement auprès des entreprises, par les votes par procuration et par la collaboration dans le cadre de notre diligence raisonnable et de notre surveillance continue des placements ainsi que de notre soutien de leur rendement financier et de leur valeur à long terme. Cet énoncé de politique s'applique à l'ensemble de nos actifs sous gestion, y compris les actifs en actions et les actifs à revenu fixe.

Notre principal objectif à titre de gestionnaires axés sur la valeur est de générer pour nos clients un rendement ajusté en fonction du risque supérieur, à long terme. Nous gardons le cap sur notre objectif en détenant des placements en obligations et en actions de sociétés de grande qualité. Les sociétés ayant des pratiques ESG robustes affichent souvent les mêmes fondamentaux solides que nous recherchons dans notre approche d'investissement axée sur la valeur. Comme les facteurs ESG peuvent avoir une incidence majeure sur la continuité financière d'une entreprise, ils représentent un volet important de notre processus d'analyse. Nous intégrons les facteurs ESG dans notre analyse d'une entreprise et de son potentiel de rendement, sans pour autant leur accorder plus d'importance qu'aux autres facteurs que nous évaluons.

Beutel Goodman a la responsabilité fiduciaire d'agir dans l'intérêt supérieur de ses clients. Nous estimons qu'il est essentiel de veiller à la bonne intendance du capital et nous comptons investir dans les entreprises dans lesquelles nous pensons pouvoir générer de la valeur. Par conséquent, dans notre évaluation de la viabilité à long terme d'un placement, nous considérons les questions ESG non seulement comme de potentiels sujets de préoccupation, mais également comme des occasions. Notre processus d'investissement repose depuis longtemps sur des principes fondamentaux axés sur un horizon d'investissement à plus long terme (de trois à cinq ans) et centrés sur la durabilité des flux de trésorerie. De ce fait, les facteurs de risque ESG significatifs sont intégrés depuis plusieurs années dans nos processus d'investissement.

INITIATIVES DE COLLABORATION

Beutel Goodman participe à plusieurs initiatives de collaboration, notamment les Principes pour l'investissement responsable (PRI) soutenus par les Nations Unies. Nous continuerons à faire progresser nos initiatives de collaboration et à améliorer nos pratiques de participation active pour soutenir le rendement financier et la valeur à long terme de tous nos placements.

En 2021, Beutel Goodman s'est joint au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) mis sur pied par le Conseil de stabilité financière pour traiter les risques systémiques que les changements climatiques font peser sur le système financier mondial. À noter que le GIFCC a été dissous en octobre 2023 et que c'est maintenant l'International Financial Reporting Standards (IFRS) Foundation qui se charge de préconiser, de surveiller et d'orienter la communication de l'information financière relative aux changements climatiques. Notre Rapport sur le climat publié annuellement s'articule autour des quatre thèmes

[5]Au 26 mars 2025.

recommandés par le GIFCC : gouvernance, stratégie, gestion des risques, et mesures et objectifs. Nous encourageons par conséquent toutes les entreprises dans lesquelles nous investissons à fournir des informations sur les risques climatiques conformément au cadre du GIFCC.

DÉFINITION DES FACTEURS ESG

L'intégration des facteurs ESG, qui est déployée dans l'ensemble de nos placements en actions et en titres à revenu fixe, est guidée par notre expérience collective. Notre analyse se concentre sur les facteurs ESG importants qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la valeur future de nos placements.

Notre méthodologie de recherche rigoureuse comprend une analyse ascendante axée sur des éléments fondamentaux visant à repérer les occasions de valorisation d'entreprises de qualité. Selon nous, les facteurs ESG font partie des risques et des occasions d'importance associés à la durabilité à long terme des investissements. Nous recherchons des entreprises dotées d'une bonne gouvernance et examinons attentivement, dans le cadre de notre processus de recherche, toute controverse environnementale ou sociale susceptible d'avoir un impact important sur l'évaluation d'une entreprise.

Même si certains facteurs ESG importants s'étendent à l'ensemble de nos investissements, notre analyse tient compte des divers degrés d'exposition des émetteurs aux principaux risques ESG selon le secteur d'activité et le pays.

Les thèmes ESG d'importance intégrés dans notre recherche comprennent, notamment :

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

- Déchets
- Pollution
- Changements climatiques et émissions de GES
- Épuisement des ressources et déforestation

FACTEURS SOCIAUX

- Conditions de travail
- Relations avec les employés
- Chaînes d'approvisionnement durable
- Droits de la personne

FACTEURS DE GOUVERNANCE

- Stratégie de l'entreprise
- Rémunération des dirigeants
- Efficacité du conseil d'administration et diversité
- Planification de la relève

Enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance : communication, transparence, reddition de comptes et surveillance

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques sont l'un des facteurs ESG les plus critiques à l'échelle mondiale et dans tous les secteurs économiques. La valeur des entreprises peut être affectée à long terme par l'exposition directe ou indirecte aux risques physiques découlant de conditions météorologiques extrêmes et de situations météorologiques changeantes, ainsi qu'aux risques de transition liés à leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), y compris aux risques politiques et juridiques, aux risques technologiques, aux risques de marché et aux risques de réputation. Nous pensons donc que la prise en considération des risques climatiques fait partie du processus d'évaluation des résultats financiers et des perspectives d'un placement, et cadre avec notre devoir fiduciaire envers nos clients.

Dans ce contexte, nous reconnaissons l'importance d'atteindre les objectifs fixés dans l'Accord de Paris, le traité mondial sur le climat visant à limiter à moins de 2°C l'augmentation de la température moyenne mondiale par rapport aux niveaux préindustriels et, si possible, à un maximum de 1,5°C. Selon le consensus scientifique, pour atteindre ces objectifs d'ici la fin du siècle, l'économie mondiale doit devenir effectivement carboneutre d'ici 2050.

Les responsabilités en matière d'ESG attribuées à chaque échelon de Beutel Goodman comprennent spécifiquement l'incorporation des changements climatiques parmi les facteurs ESG prépondérants dans le processus de recherche et d'évaluation. Cela s'applique aussi à notre approche de participation active par notre engagement et le vote par procuration, qui fait partie de la diligence raisonnable et du suivi continu que nous mettons en œuvre afin de soutenir le rendement financier et la valeur à long terme. Dans ce contexte, nous évaluons les risques climatiques auxquels sont confrontées les entreprises émettrices d'un taux élevé de GES ou fortement exposées aux répercussions physiques des changements climatiques, ainsi que les possibilités pour les entreprises dont les activités commerciales et les technologies peuvent contribuer à l'atteinte des cibles climatiques tout en soutenant leur viabilité et leur valeur financière à long terme.

Nous nous engageons à poursuivre le développement de notre stratégie pour cet aspect des pratiques ESG.

INTÉGRATION DES FACTEURS ESG DANS LE PROCESSUS DE PLACEMENT

Beutel Goodman intègre formellement les principes ESG dans l'ensemble de son processus de placement, de l'étape de la sélection à celles de la surveillance et de l'engagement ultérieur auprès des actifs détenus dans nos portefeuilles. Cette démarche est en phase avec notre processus discipliné de placement qui nous permet de nous assurer que les critères ESG les plus pertinents sont gérés de manière continue et diligente par Beutel Goodman afin de réduire le risque au minimum et de maximiser la valeur.

RECHERCHE DILIGENTE

Les facteurs ESG sont pleinement intégrés à notre processus et à notre évaluation des entreprises, et ils sont considérés comme pouvant avoir une incidence importante sur le rendement financier. Dans la mesure où la gouvernance est l'un des éléments fondamentaux de la valeur d'une entreprise, nous mettons tout en œuvre pour repérer, dans le cadre de notre processus de recherche, des entreprises dotées d'un conseil d'administration et d'une équipe de direction dont les décisions concordent avec les intérêts des actionnaires et la création de valeur à long terme pour ces derniers. Nous nous considérons comme de véritables partenaires des sociétés dans lesquelles nous investissons. À ce titre, nous abordons notre participation dans ces entreprises par une collaboration de tous les instants à la création de valeur durable à long terme sur le plan financier.

Les données ESG sont issues de la recherche interne, des tiers fournisseurs de données ESG et de nos rencontres avec la direction des entreprises. Nous ne procédons pas au classement ou à la notation des entreprises en ce qui a trait aux facteurs ESG. Nous utilisons de nombreuses données dans le cadre de nos recherches sur les entreprises et de nos décisions de placement, dont des notations externes en matière d'ESG provenant de fournisseurs tiers. Toutefois, nous croyons fermement que nos clients sont mieux servis par un gestionnaire qui, plutôt que de se fier à des fournisseurs tiers de données, effectue ses propres recherches sur les entreprises composant son portefeuille. Chaque analyste ou gestionnaire de portefeuille est responsable de l'évaluation des facteurs ESG des entreprises qu'il surveille et se charge de la diligence raisonnable, des activités d'engagement et du vote par procuration.

En suivant une approche axée sur la valeur ascendante et rigoureuse, chaque rapport de recherche sur les actions et les titres de crédit que nous préparons incorpore des considérations ESG dans le cadre de notre processus de recherche et d'évaluation. Les considérations ESG n'ont pas plus de poids que les autres facteurs que nous évaluons dans nos recherches. Toutefois, si les risques financiers liés aux pratiques ESG d'une entreprise sont très élevés, nous pourrions nous abstenir d'investir dans cette entreprise.

En tant qu'investisseurs axés sur la valeur, nous allons parfois à contre-courant et investissons à l'occasion dans des entreprises dont les pratiques ESG présentent des faiblesses, mais qui montrent des signes concrets d'amélioration potentielle.

SÉLECTION

Compte tenu du taux de rendement minimal élevé de nos placements, nous tendons à éviter les entreprises présentant des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence importante sur les évaluations.

Conformément au processus d'investissement qu'elle utilise depuis longtemps, Beutel Goodman n'effectue aucun placement lorsque des facteurs ESG ou d'autres facteurs de risque rendent difficile, voire impossible, l'évaluation exacte de la valeur d'une entreprise en particulier.

Si notre analyse indique qu'une entreprise ne respecte pas ses politiques publiées, si des enjeux ESG sont importants et n'ont pas été pris en compte ou que la divulgation en matière d'ESG n'est pas adéquate, nous inciterons l'entreprise en question à opérer des changements positifs en ce sens. Nous sommes toutefois conscients que certains de nos clients exigent une approche avec des restrictions, que nous mettons en œuvre de façon discrétionnaire, en nous appuyant d'abord et avant tout sur nos recherches en matière d'ESG et nos pratiques de participation active.

PARTICIPATION ACTIVE

Beutel Goodman privilégie une approche axée sur l'intégration d'une gouvernance diligente et susceptible de provoquer des changements positifs dans la valeur à long terme de nos placements, et ce, en participant aux discussions.

L'engagement constant, la participation à des activités de collaboration et l'exercice éclairé de nos droits de vote constituent les trois fondements de nos pratiques de participation active et soutiennent notre objectif qui est d'assurer la viabilité financière à long terme de nos placements. Il s'agit de points de contact importants et les perspectives acquises grâce à cet engagement sont sans cesse intégrées à nos analyses des sociétés, à nos évaluations et à nos décisions de placement.

Selon nous, l'engagement, le vote par procuration et les initiatives de collaboration sont des mécanismes efficaces d'atténuation des risques, d'augmentation des rendements et d'accroissement de la valeur pour les actionnaires. Nous prônons depuis longtemps une gouvernance d'entreprise saine qui, de notre point de vue, constitue le fondement d'une gestion responsable des pratiques environnementales et sociales de toute entreprise. Nous sommes convaincus que la valeur de l'engagement, dans le traitement des risques systémiques à long terme, a une incidence sur la valeur du portefeuille.

Engagements

Lorsque cela est pertinent pour la valeur à long terme d'une entreprise, nous pensons qu'en tant que propriétaires de ses actions ou détenteur de ses obligations, nous pouvons faire évoluer les questions ESG en engageant le dialogue avec la direction ou les membres du conseil d'administration. Une partie de notre processus hautement discipliné de recherche de placements implique la rencontre de la direction de l'entreprise, ce qui permet de nourrir des réflexions importantes au sujet des émetteurs et des facteurs ESG, ainsi que sur leurs possibles répercussions sur la valeur à long terme des actionnaires. Nous avons une préférence marquée pour les interactions avec le conseil d'administration et la haute direction, même si nous sommes également disposés à rencontrer d'autres hauts dirigeants, y compris des spécialistes ou les chefs des services de l'investissement responsable, de la RSE ou du développement durable.

Nous cherchons à dialoguer avec l'ensemble des entreprises dans lesquelles nous investissons au moins une fois par an, même si généralement des dialogues ont lieu plusieurs fois par an. Le dialogue est à la fois proactif/ciblé, car nous nous efforçons de comprendre la gestion, par les entreprises, des principales considérations qui sont pertinentes pour leur valeur à long terme, et réactif, car nous communiquons avec elles lorsque des controverses surgissent. Toutes les activités liées à l'engagement sont enregistrées dans un répertoire central et les progrès accomplis pour atteindre les objectifs définis font l'objet d'un suivi. Nous rendons compte de nos activités liées à l'engagement à nos clients chaque trimestre et nos rapports sont publiés chaque année sur notre site Web.

Lorsque nous déterminons les entreprises prioritaires à des fins d'engagement proactif/ciblé, nous tenons compte des facteurs suivants :

- Importance de nos placements
- Facteurs ESG précis auxquels nous accordons une attention particulière dans nos processus de recherche et d'évaluation (p. ex., l'association de la rémunération des dirigeants à l'atteinte des indicateurs ESG, la stratégie de répartition des capitaux ou les répercussions des changements climatiques)
- Notations externes en matière d'ESG
- Qualité de l'information fournie en matière d'ESG
- Qualité du crédit
- Empreinte carbone
- Controverses graves
- Différences dans l'exposition aux risques découlant des enjeux ESG sur des marchés et des secteurs particuliers

La prise en compte des facteurs ESG d'une entreprise s'inscrit dans la recherche du rendement financier et ces facteurs n'ont pas plus de poids que les autres facteurs que nous prenons en compte pour évaluer l'entreprise.

Nous procédons à la surveillance régulière de nos placements afin de repérer les incidents ou les controverses ESG susceptibles de nuire à la valeur à long terme pour les actionnaires et de nécessiter une communication réactive. Si de tels incidents ou controverses se produisent, nous dialoguons avec l'entreprise à de multiples reprises sur une période donnée afin de permettre la mise en œuvre de changements positifs. Si les mesures prises par l'entreprise sont insatisfaisantes, nous n'hésitons pas à manifester notre désaccord à l'aide des votes par procuration. L'échec d'un engagement et les votes par procuration sont des facteurs influents dans toute décision de réduire un placement ou de s'en départir.

L'engagement de nos équipes des titres à revenu fixe s'exerce auprès de toutes les entreprises figurant sur la liste des entreprises approuvées et lorsqu'il y a chevauchement, et en étroite coordination avec leurs homologues de l'équipe des actions pour que des pratiques exemplaires soient mises en œuvre à l'échelle de la société. Notre recherche exclusive sur les titres de crédit comporte une analyse détaillée des facteurs ESG, notamment une liste de cibles d'engagement associées à ces facteurs. L'équipe des titres à revenu fixe s'entretient activement avec la direction de

l'entreprise sur les enjeux ESG susceptibles d'avoir une incidence sur la durabilité des flux de trésorerie de l'entreprise et, en fin de compte, sur sa capacité de remboursement de ses créances, ou alors susceptibles d'avoir une incidence négative sur la valeur des obligations. Ces enjeux sont généralement abordés lors des rencontres avec l'entreprise, lesquelles sont partagées entre nos analystes des équipes des actions et des titres à revenu fixe ou nos gestionnaires de portefeuilles, plus particulièrement avec les émetteurs canadiens. Parmi les thèmes récurrents liés à l'engagement, on retrouve :

- la répartition des capitaux et la planification stratégique.
- la gouvernance, les politiques environnementales, y compris la gestion des risques climatiques.
- les relations avec les employés et les relations de travail.
- les questions générales de communication, de transparence et de reddition de comptes en lien avec les facteurs ESG.

L'influence des investisseurs en titres à revenu fixe varie tout au long du cycle de vie d'une émission obligataire. Par conséquent, en plus de notre engagement pendant la période de détention des titres, nous engageons également le dialogue avec les émetteurs de titres à revenu fixe à l'étape précédant l'investissement et lors des mises à jour aux investisseurs en lien avec un refinancement. Pour nos placements à revenu fixe émanant d'émetteurs souverains et supranationaux et d'agences, nous nous adressons aux ministères des Finances des provinces lors des réunions d'évaluation périodique.

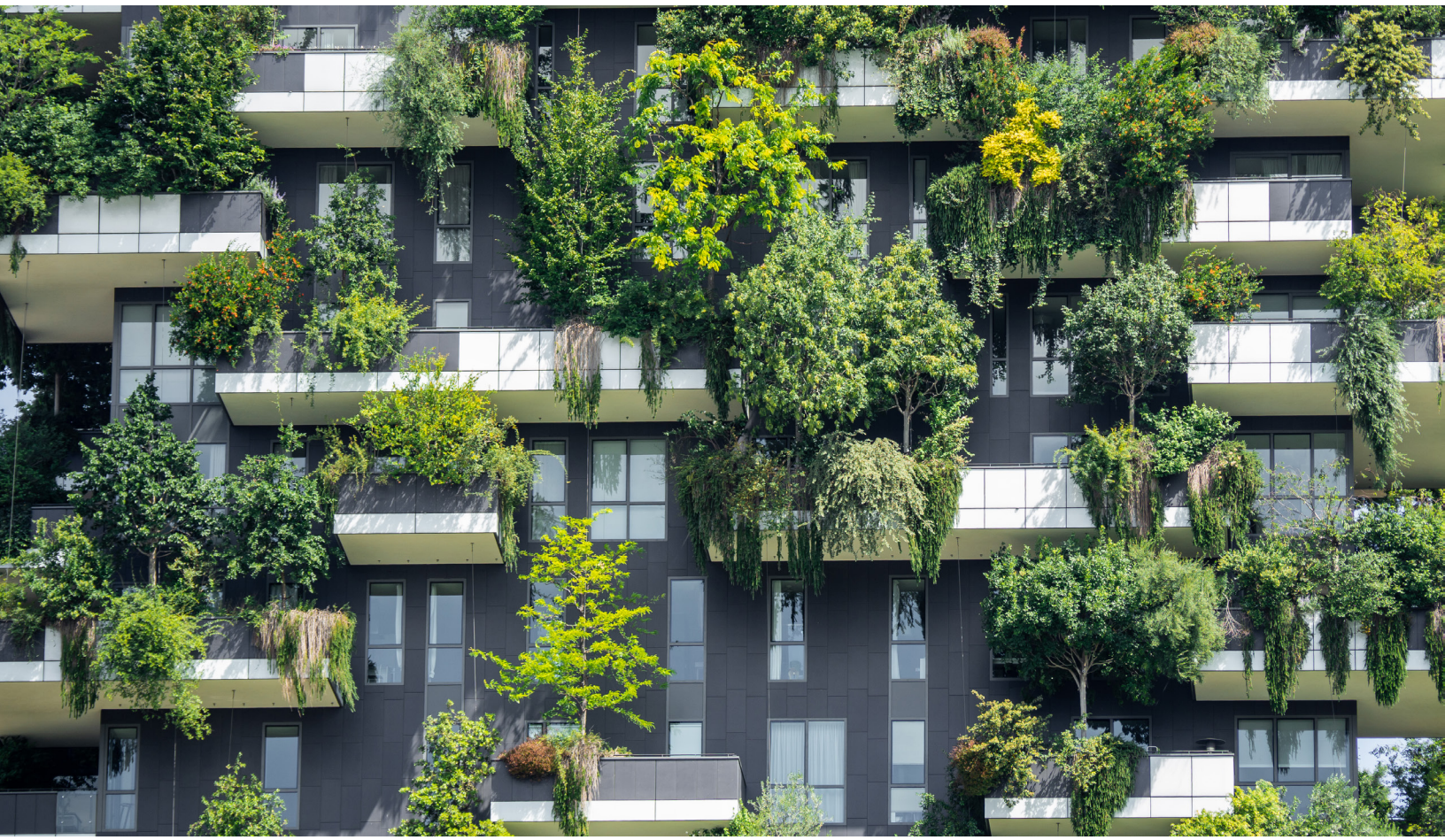

Votes par procuration

Nous sommes d'avis que les votes par procuration peuvent favoriser une saine gouvernance d'entreprise et améliorer les politiques environnementales et sociales, ce qui est indispensable à l'augmentation de la valeur pour les actionnaires. Dans le cadre de nos responsabilités de gestion de portefeuilles, nous examinons chaque enjeu visé par une procuration avant d'exercer notre droit de vote. Nous évaluons tous les bulletins de vote, y compris ceux portant sur les pratiques ESG, selon leur compatibilité avec la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Même si nous sommes abonnés à des services de votes par procuration et que nous prenons en considération les analyses et les recommandations de ce fournisseur de services, nous nous forgeons notre propre opinion et votons en conséquence. Les décisions que nous prenons à l'égard du vote ainsi que les motifs ESG qui les sous-tendent ou encore nos votes contre la direction ou contre un fournisseur de services de votes par procuration sont toujours rendus publics.

L'approche que nous préconisons à l'égard du vote par procuration est présentée dans les Lignes directrices sur le vote par procuration.

Engagement collaboratif

Nous reconnaissons que la mise en commun des ressources avec d'autres investisseurs peut améliorer l'efficacité des mesures d'engagement et entraîner des répercussions positives pour nos clients. Nous aspirons à participer à des activités d'engagement collaboratif appropriées qui s'arriment à notre philosophie de gestion active et à nos mesures prioritaires en matière d'ESG pour soutenir la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Transition juste

Un facteur important de la réduction des risques et de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone est la recherche d'une transition juste. Une transition juste consiste généralement à s'assurer que personne n'est laissé de côté lors de la transition vers une économie faible en carbone et écologiquement durable. Ce concept signifie également que d'autres questions sociales, telles que la santé et la sécurité des travailleurs, sont prises en compte dans la poursuite des objectifs climatiques. Au Canada, cela englobe les intérêts des communautés autochtones. Dans son parcours pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, le Canada doit penser à la façon dont il peut obtenir un permis social des communautés autochtones dont les terres peuvent être touchées par le développement de projets. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones adoptée en 2021 par le gouvernement canadien définit un ensemble de règles pour assurer un engagement des entreprises fondé sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, afin de veiller à ce que les peuples autochtones participent de façon concrète et significative aux projets et décisions qui ont un effet sur leurs communautés et leurs territoires. Nous soutenons un programme inclusif qui engagera les communautés autochtones touchées dans la recherche d'une transition juste.

GOUVERNANCE

Selon nous, une définition claire de nos responsabilités en matière d'ESG améliore la façon dont nous menons nos activités et servons nos clients dans le cadre de notre approche globale de placement :

- Le **comité de gestion** est une autorité décisionnelle essentielle de Beutel Goodman. Il est responsable de notre approche ESG et, à ce titre, il examine et approuve nos politiques en matière d'investissement responsable, nos rapports sur l'investissement responsable et l'information que nous présentons dans le cadre des PRI et du GIFCC.
- Le **chef de l'investissement responsable** assure la gouvernance de l'investissement responsable et l'application uniforme de cette approche dans l'ensemble de notre société. Ce poste relève du comité de gestion.
- Au niveau de la société, **le vice-président, gestion du risque d'entreprise** assure la gestion des risques ESG en exerçant une surveillance de notre approche, de nos engagements et des exigences de divulgation de l'information et en présentant des rapports périodiques au comité de gestion.
- Le **chef de la conformité** assure le suivi, l'évaluation et la communication des exigences réglementaires en matière de conformité ESG, tout en supervisant la conformité globale du cabinet. Ce poste relève du comité de gestion.
- Les **gestionnaires et les analystes de portefeuille** sont responsables de l'ensemble des décisions relatives aux titres et s'appuient sur le cadre relatif aux facteurs ESG de Beutel Goodman pour leurs processus analytiques et leurs activités d'engagement auprès des entreprises, s'il y a lieu. Ils analysent tous les facteurs importants qui peuvent influer sur les recommandations en matière de placement. Les activités qui incombent à l'équipe des placements, y compris l'engagement et les votes par procuration, font l'objet de rapports trimestriels au comité de gestion de la société.
- Les **responsables des facteurs ESG, actions et titres à revenu fixe** ont pour mandat de définir les politiques et les procédures ESG, et de mettre en œuvre et de coordonner nos activités d'investissement ESG. De plus, ils doivent envisager de futures initiatives d'investissement responsable.
- Les **analystes ESG** produisent des rapports, gèrent nos sources de données et fournissent un soutien général pour nos activités ESG et celles liées aux changements climatiques.
- Le **groupe de travail ESG**, composé de membres des équipes des actions et destitres à revenu fixe et de représentants de divers canaux de clientèle, se réunit régulièrement pour discuter de questions ESG et de l'investissement responsable, notamment pour proposer et examiner les améliorations à apporter aux politiques et aux processus, et pour envisager de futures initiatives en matière d'investissement responsable.

SURVEILLANCE ET CONTRÔLE DE LA POLITIQUE

Le comité de gestion de Beutel Goodman a approuvé le présent énoncé de politique.

Tous les gestionnaires de portefeuilles intégreront les critères ESG dans leur recherche et leur processus de placement, et exerceront une participation active, y compris par l'engagement et les votes par procuration, en conformité avec les dispositions du présent énoncé de politique. Les gestionnaires de portefeuilles sont tenus de fournir au comité de gestion des rapports trimestriels sur la mise en œuvre du présent énoncé de politique.

Tout conflit d'intérêts susceptible de survenir dans le cadre de nos activités liées à l'ESG, y compris l'engagement et les votes par procuration, est régi par notre Déclaration de principes sur les conflits d'intérêts.

Le présent énoncé de politique sera revu chaque année par le comité de gestion.

RAPPORTS ET INFORMATION

Depuis 2021, Beutel Goodman rend compte chaque année des progrès accomplis en matière d'intégration des facteurs ESG et de gestion active au moyen d'un Rapport annuel sur l'investissement responsable exhaustif publié sur le site Web. Depuis le premier trimestre de 2021, nous fournissons à nos clients des rapports trimestriels sur les investissements responsables dans lesquels nous décrivons en détail nos plans.

Des renseignements complémentaires sur nos placements et sur les données de vote par procuration sont également accessibles sur cette page (en anglais seulement) de notre site Web. Nos rapports sur la transparence dans le cadre des PRI peuvent être consultés sur le site Web des PRI (en anglais seulement).

INFORMATIONS CONCERNANT LE RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Énoncé sur le risque en matière de durabilité

Beutel Goodman adhère à la définition du risque en matière de durabilité telle qu'énoncée au paragraphe 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 : « un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement ». Conformément au paragraphe 3(1) du Règlement, Beutel Goodman prend en considération les risques en matière de durabilité dans ses décisions d'investissement. Consultez l'énoncé sur les risques en matière de durabilité sur le site Web de Beutel Goodman pour obtenir de plus amples explications sur la manière dont la société intègre les risques en matière de durabilité dans ses décisions d'investissement.

ÉNONCÉ SUR LES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES

Beutel Goodman prend en compte les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité conformément à l'alinéa 4(1)a) du Règlement (UE) 2019/2088. De plus amples renseignements sur ces principales incidences négatives, sur les politiques de Beutel Goodman pour les identifier et en établir la priorité, ainsi que sur les politiques d'engagement visant à y remédier sont fournis dans l'énoncé sur les principales incidences négatives qui se trouve à la section Divulgations liées à la durabilité de notre site Web. Beutel Goodman surveillera les indicateurs des principales incidences négatives requis et en rendra compte au moment et dans la mesure où les conseillers financiers sont tenus de le faire en vertu de la réglementation pertinente. Beutel Goodman prendra les dispositions nécessaires pour intégrer ces indicateurs au processus de collecte de données.

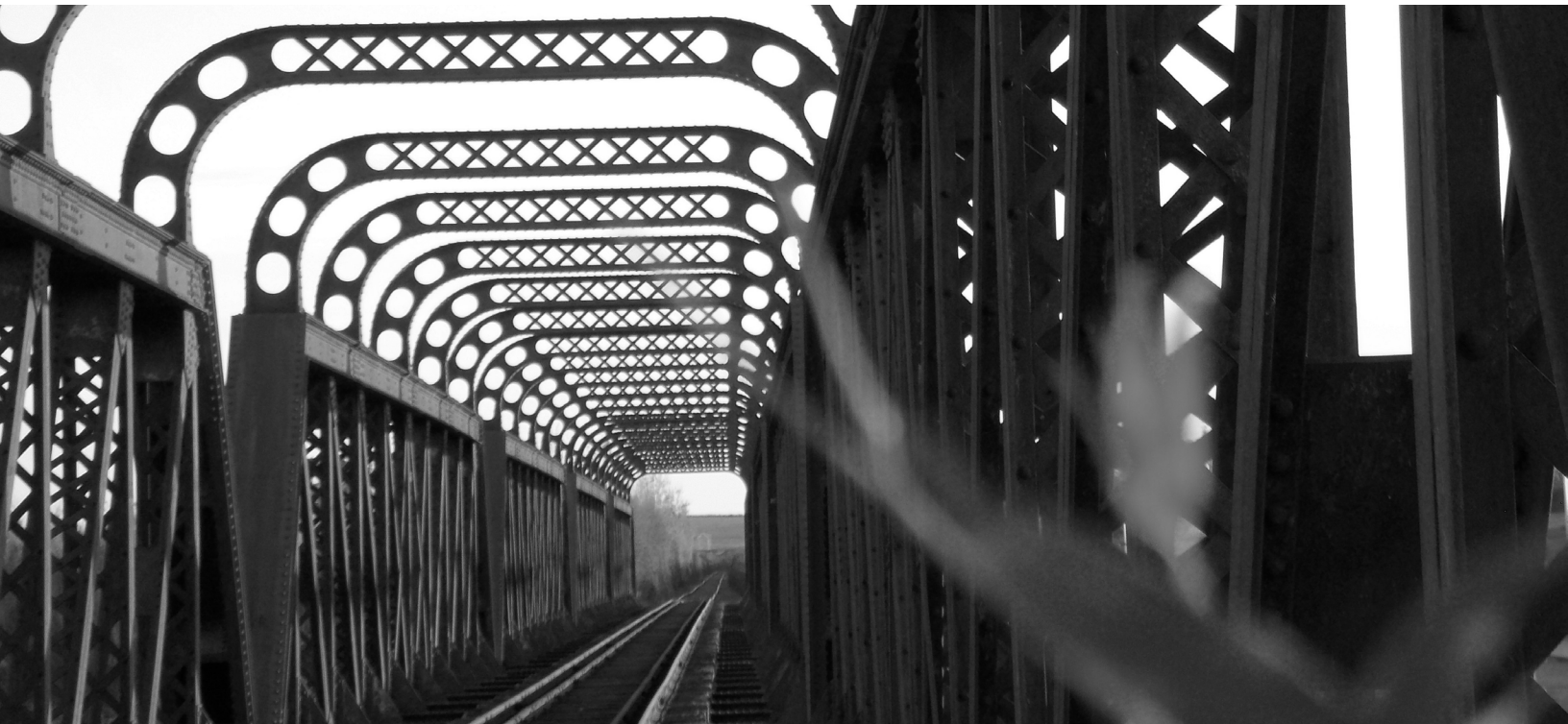

APPENDIX F.
NOTES

Le présent rapport a été préparé à titre informatif uniquement. Sa reproduction, diffusion ou publication sont interdites sans l'autorisation préalable par écrit de Beutel, Goodman & Company Ltée (« Beutel Goodman »). Le contenu de ce document ne constitue pas une offre ou une invitation à acheter ou vendre tout titre, produit ou service dans tout pays ou territoire. Les renseignements contenus dans ce document ne constituent pas des conseils juridiques, financiers, comptables, fiscaux, liés aux placements ou autres, et ne doivent pas servir de fondements à de tels conseils. Ce document ne peut être diffusé dans tout pays ou territoire où une telle diffusion est interdite.

Les renseignements contenus dans ce rapport sont en date du 31 décembre 2024. Beutel Goodman a pris des mesures raisonnables pour communiquer des renseignements exacts et fiables et se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier ou de cesser la publication de ces renseignements.

La politique d'investissement responsable et l'approche relative aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance de Beutel Goodman sont susceptibles d'évoluer avec le temps. Nous ne tenons pas compte des facteurs ESG pour obtenir un rendement ESG non financier. Ce rapport fait référence aux activités réalisées au cours de l'année civile 2023 et à notre approche au 31 décembre 2023. Notez également que l'intégration des enjeux ESG et des critères d'investissement responsable à notre processus de recherche fondamentale ne garantit pas des rendements positifs. Les performances passées ne constituent aucune garantie de rendements futurs.

Les MSCI Fund Ratings sont la propriété de MSCI et sont fournis ici à titre d'information uniquement. Certaines informations ©2024 MSCI ESG Research LLC. Reproduites avec l'autorisation et sous réserve de l'avis et de la clause de non-responsabilité figurant à l'adresse suivante : https://www.msci.com/notice-and-disclaimer ; et des conditions d'utilisation de MSCI Inc. et de MSCI ESG Research LLC à l'adresse suivante : https://www.msci.com/terms-of-use et https://www.msci.com/additional-terms-of-use-msci-esg-research-llc.

Bien que les fournisseurs d'informations de Beutel Goodman, notamment MSCI ESG Research LLC et ses filiales (les " Parties ESG "), obtiennent des informations (les " Informations ") auprès de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et rejette expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris celles de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier. Les informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composante d'instruments ou de produits financiers ou d'indices. En outre, aucune des informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des parties ESG n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, conséquentiels ou autres (y compris le manque à gagner), même si elles ont été informées de la possibilité de tels dommages.

Pour en apprendre davantage sur notre approche à l'égard des facteurs ESG et sur notre politique d'investissement responsable, consultez le site https://www.beutelgoodman.com/notre-firme/linvestissement-responsable/.

Certains passages du présent document peuvent contenir des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire » et « estimer », et d'autres expressions prospectives similaires. De plus, toute déclaration portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et les prévisions d'événements futurs et sont, de par leur nature, assujettis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs.

Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions économiques, politiques et des marchés, à l'échelle nationale et internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Cette liste de facteurs importants n'est pas exhaustive. Veuillez examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et évitez de vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Beutel Goodman n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres.

BEUTEL GOODMAN
Conseillers en placement

20, avenue Eglinton Ouest, bureau 2000, Toronto (Ontario) M4R 1K8
Sans frais: 1-800-460-4551 | Tel: 416-485-1010 | Fax: 416-485-1799
www.beutelgoodman.com